

I.2 LE BATI RURAL CASTETARBE – SAINTE SUZANNE - ORTHEZ

Résumé du chapitre

L'étude du territoire, tant par le relevé d'état actuel que par l'examen des cadastres anciens permet de prendre la mesure de l'importance de ce bâti, qui correspond à une toponymie très présente sur les cartes.

Pour l'essentiel, il s'agit de maisons rurales, comprenant des bâtiments d'exploitation et des maisons d'habitations. L'ancienneté originelle de ce bâti (entre la période médiévale et XVI^e siècle), est confirmée sur le terrain par des indices archéologiques (baies anciennes en place par exemple). aux XVIII^e et XIX^e siècle, notamment à la faveur de la création des routes royales, de nouvelles implantations ont vu le jour. L'étude des cadastres permet de repérer ces implantations.

L'étude de leur architecture et de leur site permet d'appréhender un bâti très caractérisé et très expressif, un alentour de jardins, et de

boisement cohérent. L'ensemble est parfois bien conservé.

Une typologie très variée ne peut qu'être ici esquissée. Mais un certain nombre d'éléments régulateurs de l'implantation et de l'architecture peut être dégagé. Le maintien de ce bâti et de son environnement, ainsi que des restaurations cohérentes et de qualité par l'application de ces éléments régulateurs, représente un enjeu patrimonial pour le territoire commun à Sainte Suzanne, Castétarbe et Orthez. Le prendre en compte et le protéger dans sa globalité nécessiterait d'étendre le périmètre de la Z.P.P.A.U.P. à la totalité du territoire, ou d'établir un périmètre éclaté à chaque maison ancienne. Sinon d'autres outils pourraient aussi être mis en œuvre : action de sensibilisation, de conseil ou de suivi. Enfin des règles architecturales pourraient être intégrées dans le règlement de P.L.U.

Sommaire

I.2.1 Types de maisons rurales

I.2.2 Eléments régulateurs du bâti rural, implantation, orientation, relation à l'espace public – la cour, les jardins et vergers

I.2.3 Eléments régulateurs du bâti rural – organisation des volumes bâtis, composition architecturale

I.2.4 Eléments régulateurs du bâti rural – les composantes de l'art de bâtir

I.2.5 Cartographie et synthèse : étendue du bâti rural et enjeux



1 – Entre Orthez et Sainte Suzanne

Cette très belle maison a conservé son architecture, son décor et ses couleurs douces et nobles. On peut observer les matériaux – tuiles et enduits, les menuiseries, la galerie, la génoise.



2 – Route de Dax – lieu dit Pinson

Maison remarquable par le rapport de son grand toit mansardé avec la façade basse et allongée. Un bel ensemble d'arbres de haute tige participe de la composition et semble abriter le devant de la maison.



3 – Entre Orthez et Sainte Suzanne.

Groupe de granges et maison, assemblées et ordonnées autour de cours. L'organisation laisse voir les différentes fonctions liées à l'activité agricole. L'orientation générale tourne le dos aux vents dominants d'Ouest.



4 – Castétarbe.

Le grand toit de la maison laisse deviner une charpente imposante, et la volumétrie des granges est à la mesure de la maison. L'effet monumental est renforcé par la régularité des plantations d'arbres.

I.2.1 TYPES DE MAISONS RURALES

L'identification et le relevé de terrain fait apparaître la très grande richesse architecturale que constitue l'ensemble des maisons rurales. Le cadre de cette étude, s'il ne permet pas un relevé exhaustif, permet d'appréhender :

- l'intérêt de ce patrimoine ;
- sa nature à la fois architecturale et paysagère ;
- les principaux éléments régulateurs ;
- son étendue et un certain nombre d'enjeux.

Du point de vue historique, il apparaît que certaines implantations remontent à la période médiévale (cf. entretiens de Mr N. Scharff). Sur certaines maisons quelques observations permettent d'identifier des vestiges de constructions anciennes réintégrés dans des compositions plus récentes (XVIII^e au XIX^e).



5 – Ensemble de constructions près du Laa et de la route de Navarrenx.

La maison a conservé l'essentiel de son architecture et de son décor du XIX^e siècle : enduits, modénature, génoise, cheminée.



6 – Lieu dit 'La Mansarde' Magret



1



5



2



6



3



7



4



8

I.2.2 ELEMENTS REGULATEURS DU BATI RURAL

1 – Maison de composition classique, ayant conservé des menuiseries anciennes, son badigeon et sa couverture en tuiles anciennes – Castétarbe.

2 – Maison de conception simple et symétrique, magnifiée par l'allée de platanes et les arbres encadrant l'axe de la porte.

3 – Grande maison rurale à Castétarbe et ses alentours de grands arbres.

4 – Grange isolée.

5 – Dans cette maison rurale on peut voir que l'organisation du bâti tend à former plusieurs cours.

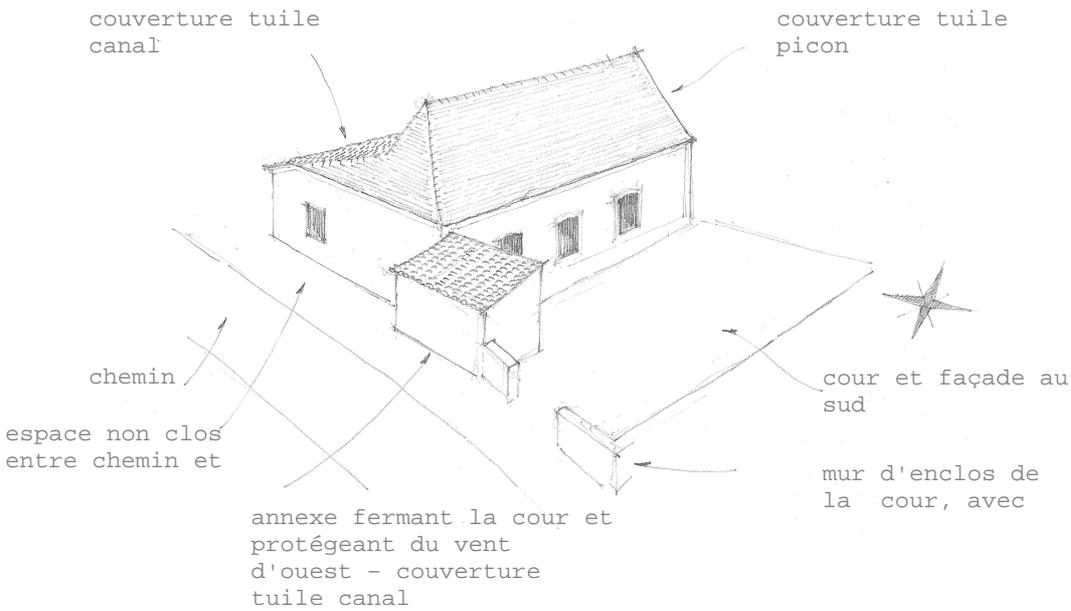
6 – Vallon de Marribère – Higuère

Le groupement bâti inclut maison et grange, chaque volume étant individualisé.

La composition architecturale de la façade permet d'identifier la maison : trois travées de percements réguliers avec la porte placée dans l'axe (cette disposition correspond en général à l'organisation de l'espace intérieur). L'ensemble tourne dos au mauvais temps : les divers annexes contribuent à protéger les espaces utiles près de la maison.

7 – En limite Nord de la commune, maison dont le caractère architectural annonce les coteaux de Chalosse.

8 – Petite maison au toit dissymétrique, composé de versants en tuiles plates opposées à des versants en tuiles canal.



Castétarbe – lieu dit Lacoustasse

La maison est implantée en bord de chemin, par le pignon. Sur le devant une cour en long (avec portail sur le chemin) et un potager enclos d'un mur. La petite maison, identifiable par des travées de fenêtres et lucarnes se prolonge par des granges, identifiables à leurs portes cochères, avec arc en anse de panier. La façade est orientée vers l'Est. On peut observer les plantations : grand chêne protecteur à l'Ouest, à l'arrière, arbres d'ornement dans la cour : platane taillé, palmiers.



Castétarbe – lieu dit Touzaa

Cette grande maison rurale a conservé l'essentiel de sa composition architecturale et de son alentour : cour, verger et jardin potager, enclos d'un mur, placé à l'Est entre la cour et le jardin public. on peut observer les proportions (baies, lucarnes, toitures, cheminées), les matériaux (enduits, tuiles), la coloration subtile fondée sur le rapport du blanc (corniche, encadrement), des gris chaud (enduit) et froid (boiseries)

I.2.2 ELEMENTS REGULATEURS DU BATI RURAL

Implantation – orientation

Il existe divers types d'implantation dispersée : en crête, sur des versants ou en creux de vallon près des ruisseaux.

Dans tous les cas, on recherche la bonne orientation pour la façade. Dans la situation exposée des crêtes, on observe souvent un ensemble de plantations de grand feuillus ; cette couronne d'arbre protège la maison et ses annexes. Elle assure l'intégration de la construction dans le site et la continuité du paysage de la crête. Quelques résineux apparaissent à côté des feuillus : ce sont essentiellement des pins.

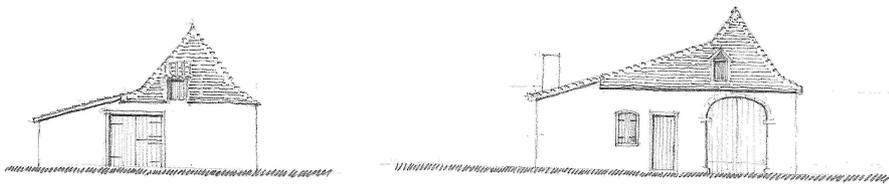
Relation à l'espace public – la cour

Lorsque le bâti est implanté le long d'un chemin ou d'une route, l'ensemble bâti est implanté près du chemin ou de la route : pignon, annexes, mur de clôture assurent le marquage entre l'espace public et l'espace privé. La cour constitue un espace de transition.

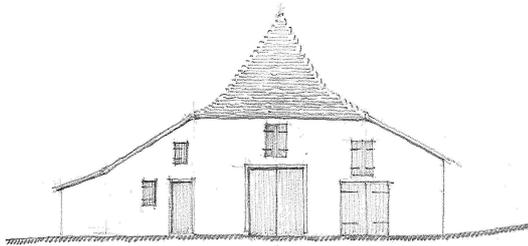
Les jardins et vergers

La maison rurale est toujours liée à un espace plus ou moins étendu consacré à des cultures vivrières et ornementales. Cet espace "lo casau" est enclos, aussi bien orienté que possible, et participe de la composition de l'ensemble.

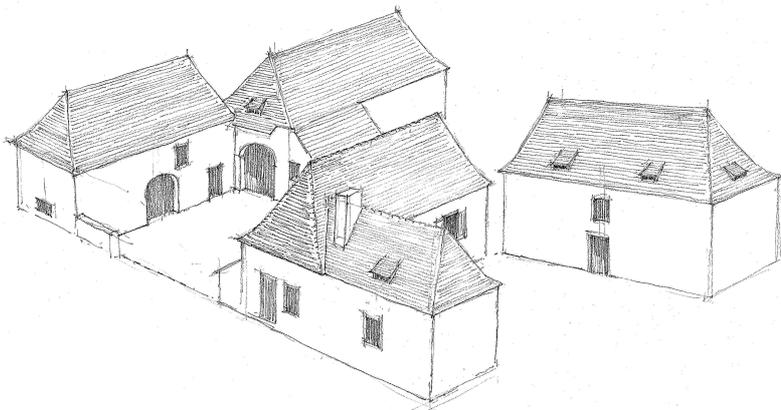
Les essences d'arbres sont variées et donnent une large place aux fruitiers. Les palmiers très fréquents, ont été introduits au XIX^e siècle. Les résineux d'essences diverses, appartiennent plutôt à la palette végétale des parcs créés au XIX^e siècle, dont la dimension et l'échelle permet de bien les accueillir. Les haies traditionnelles sont d'essences mélangées, par opposition aux haies actuelles mono-spécifiques (thuyas, lauriers) de banlieue banalisée.



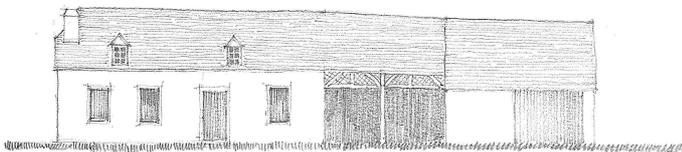
petits volumes de grange et développement en appentis



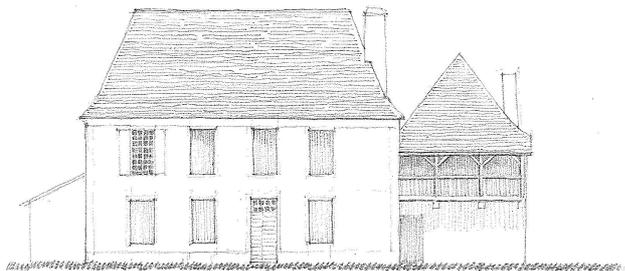
composition d'un volume central (tuile plate) et de deux bas côtés (tuile canal) prolongé d'un appentis



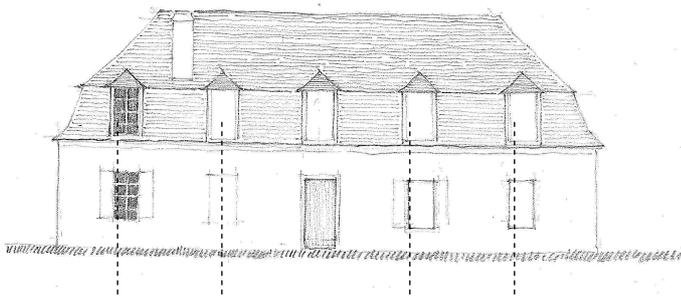
organisation de plusieurs volumes barlongs autour de trois cours



petite maison basse à quatre travées et développement par extension linéaire



grande maison, à quatre travées sur deux étages, avec constructions latérales



grand volume couvert d'un comble mansardé avec composition symétrique de part et d'autre d'un axe central comprenant la porte d'entrée

I.2.3 ELEMENTS REGULATEURS DU BATI RURAL

Organisation des volumes bâtis

La maison, grande ou petite n'est jamais 'plantée' isolée au milieu d'une parcelle. Au contraire, à l'aide de constructions annexes, de murs de clôture, la construction traditionnelle cherche à former et enclore des espaces : la cour, le jardin.

Composition architecturale

Le bâti rural dans le territoire orthézien est extrêmement divers et présente de nombreux types architecturaux :

- de petites constructions paysannes.
- de grandes maisons accompagnées d'importantes annexes.
- la composition en travée, la proportion verticale des ouvertures sont des thèmes architecturaux que l'on observe sur tous types de maison.

HIERARCHIE DES FAÇADES

grange à
l'arrière
sur cour
fermée :
adaptation à la
pente



la
cour
bordée
d'un

Ouest :
façade latérale sur
chemin
pas de génoise

Sud :
la façade de la maison,
symétrique à trois
travées avec lucarne
dans l'axe - génoise et
encadrement des baies



- arêtier tuile canal
scellée
- tuile picon écaillé et
droite en mélange
-
- génoise et bandeau
-
- enduit à la truelle



- simple débord des
chevrons
-
- enduit à pierre rase
-
- encadrement pierre de
taille
- et portail en bois



cadre de baie
en bois



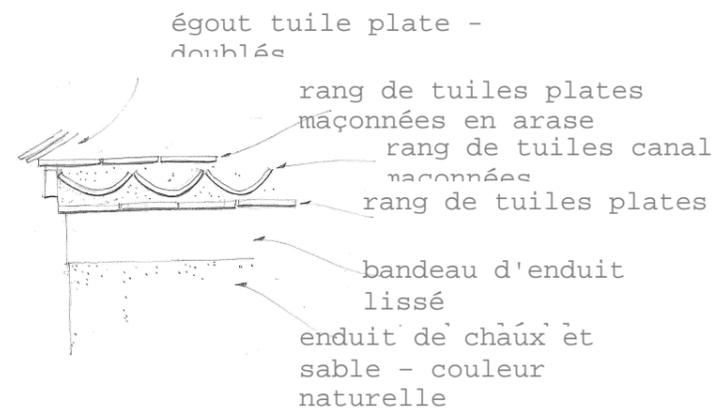
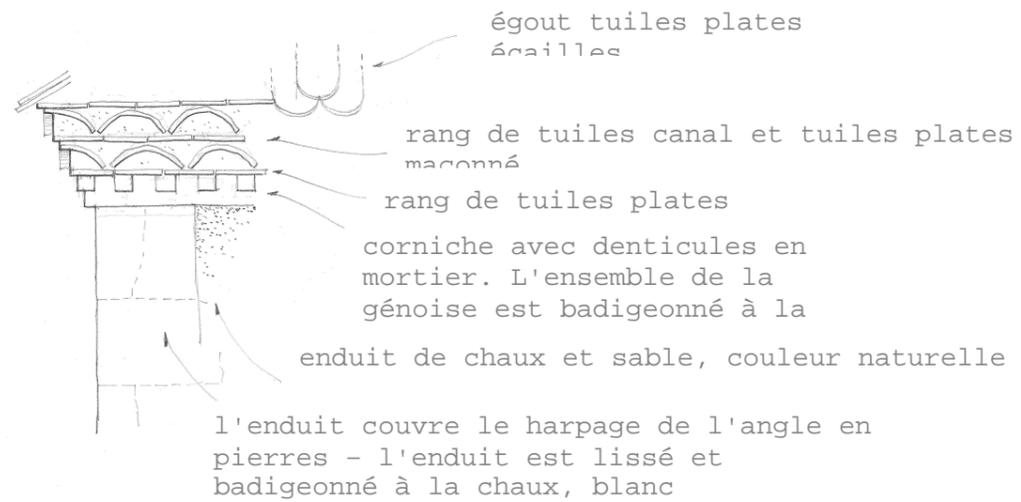
ventilation
maçonnée avec
deux tuiles

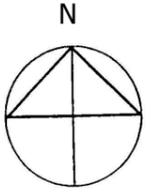
I.2.4 ELEMENTS REGULATEURS DU BATI RURAL

Composantes de l'art de bâtir

La qualité du bâti rural dépend beaucoup du choix des matériaux et de la mise en œuvre.

Maçonneries de pierres enduits de chaux et badigeons, menuiseries en bois, génoises, couvertures de tuiles plates et de tuiles canal constituent les matériaux de base à partir desquels se déploient les variations et les savoir-faire.





I.2.5 CARTOGRAPHIE ET SYNTHÈSE ÉTENDUE DU BÂTI RURAL ET ENJEUX

La carte ci-contre figure les constructions appartenant ou ayant appartenu au registre du bâti rural.

L'implantation de ce bâti suit le réseau des chemins ruraux et pour les constructions postérieures au milieu du XVIII^e siècle, les grands axes formés par les routes royales.

L'étendue de ce bâti montre qu'il s'agit d'une composante patrimoniale majeure du territoire d'Orthez Sainte Suzanne et Castétarbe en particulier.

Sa conservation et des réhabilitations de qualité constituent donc un enjeu important.

L'étude montre que le bâti est indissociable d'un contexte de paysage et de jardins : ce patrimoine est particulièrement fragile et sa protection ne paraît pouvoir que difficilement relever seulement d'une réglementation.

Ce patrimoine mérite d'être pris en compte, soit en étendant la Z.P.P.A.U.P. à l'ensemble du territoire communal, avec des règles et des recommandations adaptées à sa nature, soit de développer, parallèlement des actions et des outils spécifiques (inventaire, outils de sensibilisation, aides)

Le futur P.L.U. pourrait aussi intégrer des règles pour la conservation du bâti ancien et sa restauration.

